

Parole aux associations

Vivre à Clansayes

Concert



Samedi 16 novembre 2019, salle des fêtes de Clansayes l'Association VIVRE A CLANSAYES proposait pour clore l'année culturelle 2019 un apéro-Jazz animé par Vincent FORT, Alexandre KADIC et le groupe de Jazz du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal du Tricastin. Après avoir remercié les musiciens, le public et Monsieur Maryannick Garin pour sa présence, Sabine Barras, présidente, a laissé place à la musique. Ce groupe de cinq musiciens a interprété avec brio des morceaux d'Eddie COCHRAN, John COLTRANE, Miles DAVIES, Benny GOODMAN, Glen MILLER, Thelonius MONK, Charlie PARKER, Herbie HANCOCK, Sonny ROLLINS, un répertoire riche en rythme. Ce groupe de talentueux jazzmen a ainsi pendant plus d'une heure et demie animé devant une soixantaine de personnes, ce moment convivial. Ils ont su créer une belle ambiance pour accompagner cette soirée apéritive musicale, rythmée et chaleureuse. Une formule appréciée de tous à fort goût de « revenez-y » et un groupe sympathique que nous reverrons avec plaisir en 2020.

Comité des Fêtes

Vin primeur

Soirée traditionnelle de fin novembre qui s'est doublée d'une action de solidarité envers les sinistrés du Teil. En plus de l'assistance un peu plus nombreuse que d'habitude, les vigneronniers très généreux permirent une tombola richement dotée, on notait la présence de la sous-préfète qui avait voulu marquer son soutien à cette action. Au final; un plein camion de dons matériels (appareils de chauffage, linge de maison, vêtements, mobilier, vaisselle,...), une urne pour des dons volontaires et le reversement de l'intégralité des recettes de la soirée ont permis de verser la somme de 1305 euros au secours populaire du Teil qui gère la prise en charge et le relogement des sinistrés.

En ces temps de Noël, les clansayais ont su se monter festifs mais aussi solidaires.



Les Rendez-Vous à venir

ASSOCIATION PAYSAGES

18 janvier 2020 : Assemblée générale à la salle de la voûte

07 février 2020 : Conférence à la salle des fêtes

VIVRE A CLANSAYES

15 février 2020 : Assemblée générale à 11 H à la salle des fêtes

Boules de Noël

Les conditions météo qu'on attendait depuis de nombreuses années... ce fut une après midi festive, conviviale, qui vit un concours de boules acharné, mais aussi des parties de Molky disputées alors que la *Détanque* faisait son apparition... L'intendance avait suivi et régala les participants de vin chaud, marrons grillés, pognes, papillotes et autres friandises de ce temps de fêtes. Et, vu les conditions météo, fut enfin tiré le feu d'artifice qu'on attendait depuis trois ans, une excellente façon de finir une année riche en animations.

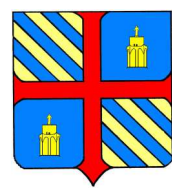
Dynamic Gym

Téléthon



Cette année encore Dynamic Gym a été à l'origine d'une belle initiative solidaire en organisant le Téléthon. Une soixantaine de personnes ont répondu présentes à la marche sous un soleil magnifique et environ 80 personnes ont pu déguster la bonne soupe aux courges.

La cagnotte du Téléthon a été augmentée de 785 €.



Clansayes Info

Bulletin municipal d'information Décembre 2019

N°79



Maryannick GARIN et son équipe Municipale
Vous souhaitent de
joyeuses fêtes et
une très bonne année
2020

La place Bertrand de Clansayes a mis ses habits de lumière pendant les fêtes.

Le Mot du Maire...

Vous avez reçu il y a quelques jours la lettre d'info du syndicat RAO.

Je souhaite vous amener quelques précisions.

Oui vous allez payer un peu plus chère la facture d'eau en 2020.

Le prix du mètre cube d'eau pour une consommation moyenne de 100 m³ sera légèrement plus élevé. Même si la part fixe (l'abonnement) était plus importante à Clansayes.

Pourquoi :

Sur les factures Clansayaises, il n'y avait pas de TVA.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de BAUME SOLERIEUX (SIEBS) avait depuis 5 ans augmenté le prix de l'eau de 28 % et le conseil municipal avait fait le choix de ne pas répercuter cette augmentation sur vos factures.

La facturation de l'eau sera désormais en accord avec la législation et vous payerez votre facture en deux fois, janvier et juillet ou vous pourrez être mensualisé.

Je vous rappelle que nous n'avons pas eu le choix d'adhérer au syndicat RAO.

Le Préfet, dans le cadre de la loi NOTRE a décidé de supprimer le SIEBS.

L'Agence Régionale de Santé avait imposé une diminution du captage de l'eau du bassin du LEZ, ce qui à terme aurait posé des problèmes d'alimentation l'été.

C'est donc à partir du 1^{er} janvier 2020 le syndicat RAO qui va gérer l'eau potable pour les communes de BEAUME, SOLERIEUX et CLANSAYES.

Cette année 2019 aura été une année très difficile pour nombre de nos concitoyens. Depuis de nombreuses années votre conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les impôts et les divers tarifs communaux.

Des travaux importants ont été ou vont l'être dans les prochains jours pour sécuriser nos routes.

Soyez prudent, ne roulez pas trop vite, continuez à ralentir quand vous vous croisez, cela vous laisse le temps

de vous saluer, c'est tellement sympathique.

Faites attention le matin et le soir quand les enfants se rendent à pied jusqu'aux abris bus.

Pendant la soirée autour du vin, les Clansayais se sont montrés très généreux avec les habitants du Teil et sa région qui ont été gravement touchés par le tremblement de terre le 11 novembre.

Le matériel récolté sera livré par la commune en janvier au secours populaire du Teil.

Sur son budget, le conseil municipal a décidé d'allouer une aide financière exceptionnelle de 540 € pour la commune du TEIL et 540 € pour l'intercommunalité. Cela correspond à 2 € par Clansayais.

Dans l'attente de vous souhaiter une bonne année le 3 janvier, je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire

Maryannick GARIN

Contact

Téléphone: 04.75.04.70.68

Fax : 04.75.96.70.58

Mail: mairie@clansayes.fr

Site : www.clansayes.fr

FACEBOOK

La commune dispose d'une page Facebook.

Si vous souhaitez être informé :

Village de Clansayes

La Mairie est ouverte :

Le lundi, le mercredi, le vendredi : 9h à 12h et de 14h à 17h

Le mardi et le jeudi : de 9h à 12h

ETAT - CIVIL**Naissances :**

ARNOUX Augustine

Le 25 octobre 2019

**PAS D'AUGMENTATION
DES TARIFS
COMMUNAUX
EN 2020.****Tarifs location ERA**

Les tarifs de location de l'ERA n'ont pas changé.

SALLE HAUTE :

1 jour (lundi, mardi, mercredi, jeudi) de 9h à 9h : **200 €**Le week-end (du vendredi 18h au lundi 9h) : **400 €**

SALLE DE LA VOUTE :

1 jour (lundi, mardi, mercredi, jeudi) de 9h à 9h : **100 €**Le week-end (du vendredi 18h au lundi 9h) : **200 €**

Montant de la caution demandée lors de la réservation : 400 €

**Tarifs concessions
Cimetière**

Aucun changements également :

- Pour une concession perpétuelle double : **930 €**- Pour une simple : **465 €**- Pour une concession trentenaire double : **465 €**- Pour une simple : **233 €**

- Pour le columbarium :

Concession de 30 ans : **465 €****Remplacement de la chaudière de la salle des fêtes**

La chaudière de la salle des fêtes est devenue obsolète.

Une demande d'aide technique et financière a été sollicitée auprès du SDED, ainsi, la chaudière choisie répond aux critères des certificats d'Économies d'Énergie.

Les contrats d'entretien du chauffage et de la climatisation de l'ensemble des bâtiments communaux ont été renégociés à la baisse.

Achat d'un broyeur

Afin de procéder au mieux aux travaux d'entretien de la commune, et de limiter les volumes de transport, la municipalité a fait l'acquisition d'un broyeur de branches. Les copeaux seront récupérés pour faire du compost ou du paillage.

Travaux de voirie

La commune ayant adhéré à un groupement de commande avec les villes de Pierrelatte, Donzère, La Garde-Adhémar, les Granges Gontardes et La Baume de Transit, pour le programme de voirie 2019, l'entreprise BRAJA VESIGNE à qui le marché a été attribué, va effectuer les travaux de voirie sur certains de nos chemins communaux :

- * Chemin des Ocres
- * Chemin de Garance
- * Chemin des Hirondelles
- * Impasse de l'Asparagus
- * Traverse de Lagarde
- * Traverse des Maraîchers
- * Impasse des Chênes
- * Chemin du Charron

Les travaux seront terminés après les fêtes.

Liste électorale

Pour pouvoir voter il faut être inscrit sur les listes électorales.

Pensez à signaler en mairie tout changement d'adresse avec justificatif du nouveau domicile.

La date limite des inscriptions pour voter aux élections municipales des 15 et 22 mars est le vendredi 7 février 2020 à 23H59.

En allant sur le site :

Www.servicepublic.fr à l'onglet citoyenneté/élections vous pourrez savoir si vous êtes bien inscrit.

11 novembre.

Lohan, Elody, Elfie et Manon ont lu les noms des Clansayais morts pour la France.

Le 11 novembre nombres de Clansayais s'étaient rassemblés pour rendre hommage aux soldats morts pour la France lors de la grande guerre.

**Convention de
Participation**

La commune va adhérer à la Convention de participation couvrant le risque Prévoyance et Santé telle que proposée par le CDG26 à compter du 01/01/2020.

Les employés communaux pourront bénéficier d'un régime de Prévoyance et Santé de qualité, qu'ils financeront par une participation au pourcentage de leur salaire en fonction des options choisies de garanties prévues à la Convention.

Animaux errants

La présence d'animaux trouvés divagants sur le territoire communal constitue un problème récurrent.

Une convention a été signée le 30 octobre 2019 avec la société Centre d'Activités Canines afin de prendre en charge la capture des animaux errants pour les emmener à la fourrière intercommunale du SIFA (Syndicat Intercommunal de Fourrière Animalière) de Pierrelatte.

Un box sera installé au centre technique afin de pouvoir accueillir, temporairement, un animal en cas de non réponse immédiate du SIFA (hors horaires d'ouverture).

En dehors des heures d'ouverture de la Mairie, les habitants qui ne peuvent pas emmener des chiens perdus au refuge, pourront s'adresser à un élu qui contactera la société C A C pour qu'elle capture l'animal et le transfère à la fourrière.

Les frais seront facturés au propriétaire.

**Premier galon pour
Tony COPPOLA**

Monsieur le Maire a été très honoré de partager la sainte Barbe avec les pompiers et a été très fier de remettre à Tony COPPOLA ses premiers galons.

Après Serge CHASTAN, Lionel MAILLET, Nicolas DRAGON, Tony COPPOLA est donc le quatrième pompier Clansayais.

Encore MERCI pour leur engagement.

**Boîtes de chocolat**

Comme toutes les années en cette période de fêtes, les conseillères se sont rendues chez les Clansayais de plus de 80 ans pour leurs offrir une boîte de chocolats.

Cérémonie des Voeux

**Maryannick Garin,
son Conseil Municipal,
vous invite
à la cérémonie des vœux**

**Le vendredi
03 Janvier 2020 à 18 H 30
à la salle des fêtes**